



## Arrêt maladie se terminant au milieu de mes congés payés.

Par **saida**, le **31/08/2011** à **13:07**

Bonjour, je suis en arrêt maladie depuis le 23 mai 2011. Ma hiérarchie m'avait validé en décembre 2010 mes congés 2011. Mes congés étaient prévus du 15 au 28 août 2011.

Mon arrêt maladie se terminait le 19 août inclus, soit au milieu de mes congés. Mon médecin étant en vacances, je n'ai pas pu le voir afin de faire le point. Il est revenu le 29.08.2011 : il m'a de nouveau arrêté pour une semaine.

Je me suis renseigné sur le site du service public et j'ai même appelé le 39 39 qui m'a confirmé que je pouvais rester en congés jusqu'au 28.08.2011 et reprendre le travail à la fin de mes congés.

Aujourd'hui ma hiérarchie m'envoie un courrier recommandé disant que je suis passible de sanctions pour absence injustifiée! De plus ils me demandent de leur apporter un justificatif de mon absence injustifiée du 19.08 au 28.08 alors que je me trouvais en congés.

Ont-ils le droit?

Pourriez-vous m'éclairer svp?

Merci